SÉCURITÉ

VIDÉO PROTECTION

La commune de Sept-Sorts a fait le choix d'équiper l'ensemble du territoire communal (Village, Fay-le-Bac, La Haute-Borne, ZAC et ZI du Hainault) d'un système de vidéo protection permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le 24 février 2021, le Préfet de Seine-et-Marne, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Seine-et-Marne et Monsieur François ARNOULT, Maire de Sept-Sorts ont signé une convention permettant de mettre en place sur notre commune le dispositif Participation citoyenne.

Il permet d'établir un lien régulier entre les habitants de la commune, les élus et les représentants de la force publique, d'accroitre la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et de renforcer la tranquillité des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Ce dispositif pour être efficace requiert la participation de Citoyens référents retenus par la Gendarmerie nationale sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Leu rôle est d'alerte la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Si vous souhaitez vous portez candidat, vous pouvez nous le faire savoir en envoyant un mail à mairie@sept-sorts.fr en mettant en objet : Participation citoyenne.

TRANQUILITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites

indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 – Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 – Quelques incontournables avant de partir :

– Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

– Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

– N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

– Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Avant de partir, téléchargez l'imprimé Opération Tranquilité Vacances et déposez-le à la brigade de Gendarmerie de La Ferté-sous-Jouarre
www.interieur.gouv.fr › content › file › formulaire_otv

OPÉRATION TRANQUILITÉ SÉNIORS

Afin de lutter efficacement contre le vol des Personnes Âgées, chacun peut se faire connaitre auprès de la brigade de gendarmerie de La-Ferté-sous-Jouarre dans le cadre de l'Opération Tranquilité Séniors en remplissement et déposant directement à la brigade l'imprimé suivant. Cette inscription permet de gagner du temps en cas d'appel au 17.

OTS_Demande_individuelle LA FERTE SOUS JOUARRE

MAIRIE DE SEPT-SORTS

21, rue de la Mairie
77260 Sept-Sorts

0160223080

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Sept-Sorts